

Morgan Stanley

Document d'Informations Clés

Objectif

Ce document vous présente les informations clés concernant ce produit. Ce n'est pas du matériel promotionnel. Ces informations sont exigées par la réglementation PRIIP (Package Retail and Insurance-Based Investment Products Regulation) pour vous aider à comprendre les éléments clés, les risques, les coûts ainsi que les gains et les pertes potentiels engendrés par ce produit, et pour vous aider à le comparer avec d'autres produits concernés par les PRIIP.

Produit

Nom du produit	Opportunité Mars 2025
Identificateurs du produit	ISIN: FR00001324 Numéro de série: F04211
Initiateur du PRIIP	Morgan Stanley & Co. International plc (https://sp.morganstanley.com/EU/)
Numéro de téléphone	+44-20-7677-6140
Autorité compétente de l'initiateur du PRIIP	Morgan Stanley & Co. International plc n'est pas établi dans l'Union Européenne (UE) ni supervisé par une autorité compétente de l'UE. Morgan Stanley & Co. International plc est agréé au Royaume-Uni par l'Autorité de Régulation Prudentielle (UK Prudential Regulation Authority) et réglementé par l'Autorité de Conduite Financière (UK Financial Conduct Authority) ainsi que l'Autorité de Régulation Prudentielle.
Date et heure de production	5 décembre 2025 à 13:14 heure locale à Paris

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

1. En quoi consiste ce produit?

Type Titres de créance régis par le droit français / Le rendement dépend de la performance de l'actif sous-jacent / Protection complète du capital contre le risque de marché

Durée Le produit a une durée déterminée et sera échu le 4 avril 2031, à moins qu'un événement de remboursement par anticipation ne se produise.

Objectifs Le produit est conçu pour fournir un rendement sous forme d'un paiement à l'échéance. Le paiement à l'échéance ne sera pas supérieur à 1 300,00 EUR.

Résiliation anticipée suite à un remboursement par anticipation: Le produit sera remboursé de façon anticipée avant la date d'échéance si, à une date d'observation du remboursement par anticipation, le niveau de référence est supérieur ou égal au niveau de la barrière de remboursement par anticipation. Lors d'une telle résiliation anticipée, vous recevrez à la date de paiement du remboursement par anticipation associée, un paiement égal au paiement du remboursement par anticipation correspondant. Les dates mentionnées et les paiements du remboursement par anticipation sont indiqués dans les tableaux ci-dessous.

Dates d'observation du remboursement par anticipation	Dates de paiement du remboursement par anticipation	Paiements du remboursement automatique par anticipation
28 septembre 2026	5 octobre 2026	1 075,00 EUR
28 décembre 2026	5 janvier 2027	1 087,50 EUR
30 mars 2027	6 avril 2027	1 100,00 EUR
28 juin 2027	5 juillet 2027	1 112,50 EUR
28 septembre 2027	5 octobre 2027	1 125,00 EUR
28 décembre 2027	4 janvier 2028	1 137,50 EUR
28 mars 2028	4 avril 2028	1 150,00 EUR
28 juin 2028	5 juillet 2028	1 162,50 EUR
28 septembre 2028	5 octobre 2028	1 175,00 EUR
28 décembre 2028	5 janvier 2029	1 187,50 EUR
28 mars 2029	6 avril 2029	1 200,00 EUR
28 juin 2029	5 juillet 2029	1 212,50 EUR
28 septembre 2029	5 octobre 2029	1 225,00 EUR
28 décembre 2029	7 janvier 2030	1 237,50 EUR
28 mars 2030	4 avril 2030	1 250,00 EUR
28 juin 2030	5 juillet 2030	1 262,50 EUR
30 septembre 2030	7 octobre 2030	1 275,00 EUR
30 décembre 2030	7 janvier 2031	1 287,50 EUR

Remboursement à la date d'échéance: Si le produit n'a pas été remboursé par anticipation, à la date d'échéance vous recevez:

- si le niveau de référence final est supérieur ou égal au niveau de référence initial, un paiement de 1 300,00 EUR; ou
- si le niveau de référence final est inférieur au niveau de référence initial, un paiement de 1 000,00 EUR.

Selon les termes du produit, certaines dates spécifiées ci-dessus et ci-dessous seront ajustées si la date en question n'est pas un jour ouvré ou un jour de négociation (selon le cas). Tout ajustement peut affecter le rendement, le cas échéant, que vous recevez.

Les termes du produit prévoient également que, si certains événements exceptionnels se produisent (1) des ajustements peuvent être apportés au produit et/ou (2) l'émetteur peut procéder au remboursement anticipé du produit. Ces événements sont spécifiés dans les modalités du produit et concernent principalement l'actif sous-jacent, le produit et l'émetteur. Le rendement (le cas échéant) que vous recevez en cas de remboursement anticipé est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

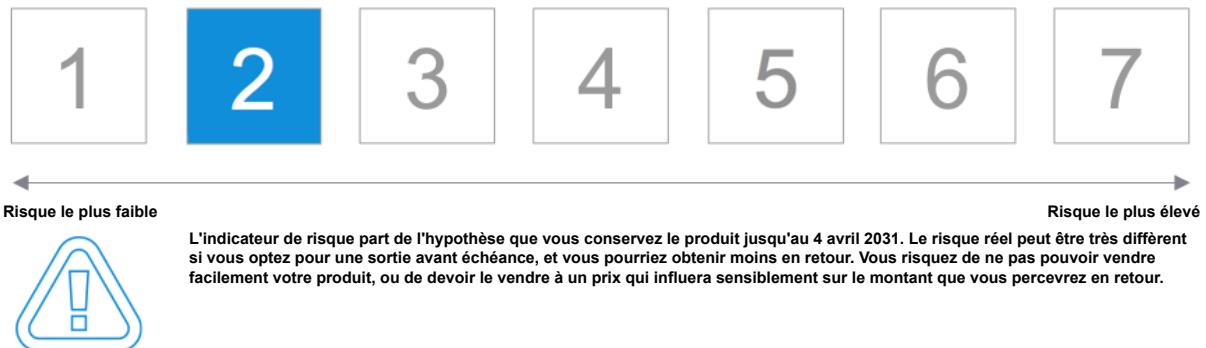
Actif sous-jacent	L'indice EURO STOXX 50 ESG NR DECREMENT 5% PRICE EUR INDEX (ISIN: CH1213354439; Bloomberg: ISXTESG5 Index)	Niveau de référence initial	Le niveau de référence à la date d'évaluation initiale
Catégorie d'actif	Actions	Niveau de référence	Le niveau de clôture de l'actif sous-jacent selon la source de référence
Montant nominal du produit	1 000,00 EUR	Source de référence	STOXX
Prix d'émission	100,00 % du montant nominal du produit	Niveau de référence final	Le niveau de référence à la date d'évaluation finale
Devise du produit	Euro (EUR)	Date d'évaluation initiale	28 mars 2025
Devise de l'actif sous-jacent	EUR	Date d'évaluation finale	28 mars 2031
Période de souscription	du 19 décembre 2024 (inclus) au 28 mars 2025 (inclus)	Date d'échéance / durée	4 avril 2031
Date d'émission	19 décembre 2024	Niveau de barrière de remboursement par anticipation	100,00 % du niveau de référence initial

Investisseurs de détail Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui remplissent tous les critères ci-dessous visés

1. ils possèdent des connaissances et/ou expériences de bases de l'investissement dans des produits similaires offrant une exposition similaire sur le marché et ont la capacité de comprendre le produit et ses risques et avantages éventuels, soit de manière indépendante, soit par des conseils professionnels;
 2. ils recherchent la croissance de leur capital et/ou la protection complète du montant nominal du produit, sous réserve de la capacité de l'émetteur à payer, s'attendant à ce que l'actif sous-jacent évolue de manière à générer un rendement positif. Ils disposent d'un horizon d'investissement long et comprennent que le produit peut être remboursé de façon anticipée;
 3. ils ne sont pas en mesure de supporter une perte de leur investissement initial, cohérent avec le profil de remboursement du produit à l'échéance (risque de marché);
 4. ils acceptent le risque que l'émetteur puisse ne pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit quel que soit le profil de remboursement du produit (risque de crédit);
 5. ils sont prêts à accepter un niveau de risque de 2 sur 7 pour obtenir des rendements potentiels qui reflète un risque bas (de la manière indiquée dans l'indicateur synthétique de risque ci-dessous qui prend en compte tant le risque de marché que le risque de crédit).

2. Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'appréhender le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Vous avez le droit à la restitution d'au moins 100,00 % de votre capital. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures du marché et restent aléatoires. Toutefois, cette protection contre les performances futures du marché ne s'appliquera pas si vous sortez avant l'échéance ou en cas de résiliation immédiate par l'émetteur.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Pour obtenir des informations détaillées sur tous les risques liés au produit, veuillez-vous reporter aux sections sur les risques dans le prospectus ainsi qu'aux suppléments éventuels y figurant, comme indiqué dans la section « 7. Autres informations pertinentes » ci-dessous.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:	Jusqu'à ce que le produit soit remboursé par anticipation ou arrive à échéance		
Exemple d'investissement:	Ceci peut être différent selon le scénario et est indiqué dans le tableau		
	10 000 EUR		
Scénarios		<i>Si vous sortez après 1 an</i>	<i>Si vous sortez suite à un remboursement par anticipation ou à l'échéance</i>
Minimum	9 805 EUR. Le rendement n'est garanti que si vous détenez le produit jusqu'à un remboursement anticipé ou à l'échéance. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 480 EUR	9 805 EUR
(le produit est remboursé après 5 ans et 4 mois)	Rendement annuel moyen	-15,20 %	-0,37 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 626 EUR	9 805 EUR
(le produit est remboursé après 5 ans et 4 mois)	Rendement annuel moyen	-13,74 %	-0,37 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 262 EUR	9 805 EUR
(le produit est remboursé après 5 ans et 4 mois)	Rendement annuel moyen	-7,38 %	-0,37 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 175 EUR	11 398 EUR
(le produit est remboursé après 2 ans et 7 mois)	Rendement annuel moyen	1,75 %	5,19 %

Les scénarios favorable, intermédiaire, défavorable et de tensions représentent des résultats possibles basés sur des simulations utilisant la performance passée de l'**actif sous-jacent** pendant une période jusqu'à 5 années. En cas de remboursement anticipé, il a été supposé qu'aucun réinvestissement n'a été réalisé. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée aucune garantie ne vous est donnée et vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevez.

3. Que se passe-t-il si Morgan Stanley & Co. International plc n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Vous êtes exposé au risque que l'émetteur ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations concernant le produit, par exemple en cas de faillite ou de décision administrative de mesure de résolution. Cela peut avoir une incidence défavorable sur la valeur du produit et pourrait vous amener à perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Le produit n'est pas couvert par un système de protection des dépôts.

4. Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement.

La durée de ce produit est aléatoire étant donné qu'il peut être résilié à différents moments selon l'évolution du marché. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (remboursement anticipé et échéance). Dans le cas où vous choisissez de sortir avant la fin du produit, des coûts de sortie peuvent s'appliquer en plus des montants indiqués ici.

Nous avons supposé:

- que 10 000 EUR sont investis
- une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

	<i>Si le produit est remboursé par anticipation à la première date possible, le 5 octobre 2026</i>	<i>Si le produit arrive à échéance</i>
Coûts totaux	49 EUR	49 EUR
Incidence des coûts annuels*	0,52 %	0,09 % chaque année
<p>*Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, ceci montre que si vous sortez à l'échéance, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,28 % avant déduction des coûts et de -0,37 % après cette déduction.</p>		
<p>Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.</p>		
Composition des coûts	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,49 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	49 EUR
Coûts de sortie	1,80 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous recevrez et seront dus seulement si vous sortez avant échéance. Si un remboursement anticipé se produit ou que vous détenez le produit jusqu'à l'échéance, aucun coût de sortie ne sera dû.	180 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,00 % de votre montant d'investissement chaque année. Ceci est une estimation des coûts réels.	0 EUR

5. Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 5 ans et 3 mois

Le produit vise à vous fournir le rendement décrit dans la section « 1. En quoi consiste ce produit? » ci-dessus. Toutefois, cela ne s'applique que si le produit est détenu jusqu'à l'échéance. Il est donc recommandé que le produit soit conservé jusqu'au 4 avril 2031 (échéance), bien que le produit puisse être remboursé par anticipation.

Le produit ne garantit pas la possibilité de désinvestir autrement qu'en vendant le produit soit (1) via la bourse (si le produit est négocié en bourse), soit (2) hors-marché si une offre pour le produit existe. Sauf indication contraire dans les coûts de sortie (veuillez voir la section « 4. Que va me coûter cet investissement? » ci-dessous), l'émetteur n'appliquera pas de frais ou pénalités supplémentaires pour une telle opération. Des frais d'exécution peuvent toutefois être facturés par votre courtier, le cas échéant. En vendant le produit avant l'échéance, vous encourrez le risque de recevoir un rendement inférieur à celui que vous auriez reçu si vous aviez conservé le produit jusqu'à l'échéance.

Cotation boursière	Luxembourg Stock Exchange (Main Segment)	Cotation de prix	Pourcentage
Plus petite unité négociable	1 000,00 EUR		

Dans des conditions de marché volatiles ou exceptionnelles, ou en cas de défaillances ou perturbations techniques, l'achat et/ou la vente du produit peut être temporairement entravé et/ou suspendu et éventuellement peut ne pas être possible du tout.

6. Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte contre la conduite de la personne conseillant ou vendant le produit peut être soumise directement à cette personne.

Toute plainte concernant le produit ou la conduite de l'initiateur de ce produit peut être soumise par écrit à l'adresse suivante: Morgan Stanley & Co. International plc, Structured Products Floor 01, 20 Bank Street, Canary Wharf, Londres, E14 4AD, par courrier électronique à: rspcomplaints@morganstanley.com. Veuillez voir aussi <https://sp.morganstanley.com/EU/>. Les plaintes doivent inclure le nom du produit, le numéro ISIN et le motif de la plainte.

7. Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans ce Document d'Informations Clés ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente du produit et ne remplacent pas la consultation individuelle avec votre banque ou conseiller.

Le produit n'est en aucune manière sponsorisé, vendu ou promu par un marché boursier pertinent, un indice pertinent ou une bourse ou un sponsor d'indices associé. Des informations complémentaires sur l'indice sont disponibles auprès de l'administrateur de l'indice.

Ce produit n'a pas été enregistré en vertu du US Securities Act de 1933. Ce produit ne peut pas être offert ou vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis ou aux US person. Le terme "US person" est défini dans la Réglementation S du US Securities Act de 1933, tel que modifié.

Toute documentation supplémentaire concernant le produit, en particulier la documentation relative au programme d'émission, ses éventuels suppléments et les conditions définitives du produit sont publiées sur le site Web <https://sp.morganstanley.com/EU/>, conformément aux dispositions légales en vigueur. Ces documents sont également disponibles gratuitement à Morgan Stanley & Co. International plc, Structured Products Floor 01, 20 Bank Street, Canary Wharf, Londres, E14 4AD.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie, de capitalisation ou de rente, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance, sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.